

**ARRÊTÉ PORTANT CONSTITUTION DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ et DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DU CIAS ASTARAC ARROS EN GASCOGNE**

La Présidente de la Communauté de Communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et leurs Établissements Publics,

Vu la délibération N°2018-36 du Conseil Communautaire en date du 05 Juin 2018 fixant en accord avec les organisations syndicales, le nombre de représentants du personnel et le nombre de représentants de la collectivité pour le CHSCT placé auprès de la communauté de communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE, pour les agents relevant de la communauté de communes et du C.I.A.S ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 septembre 2014 portant désignation des représentants du collège employeur pour le CHSCT placé auprès de la communauté de communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE, pour les agents relevant de la communauté de communes et du C.I.A.S ASTARAC ARROS EN GASCOGNE.

Vu le procès-verbal du 06 décembre 2018 et la proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel du comité technique commun placé auprès de la Communauté de Communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE.

ARRÊTE

La composition du CHSCT de la communauté de communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE compétent pour les agents relevant de la communauté de communes et du C.I.A.S ASTARAC ARROS EN GASCOGNE s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
Céline SALLES	Gérard FAUQUÉ
Annie BOURDALLÉ	Patrick DUCOMBS
Sylvie LAHILLE	Daniel POMIES
Représentants de la collectivité	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
Marylise ARROUDERE	Solange ESSEUL
Corinne CUGINI	Chantal DELHOM
Laurent SORIANO	Donna MEIJER

Fait à Villecomtal sur Arros, le 19 décembre 2018

La Présidente,

Mme Céline SALLES

